

TRAINING!

BAC BLANC

**HISTOIRE
GÉOGRAPHIE**

**TERMINALE
GÉNÉRALE**



Première partie : question problématisée (10 points)

La situation internationale permet-elle de parler de monde bipolaire à partir des années 1960 ?

Deuxième partie : réalisation d'une production graphique (10 points)

Le sujet comporte deux annexes (légende et fond de carte) à rendre avec la copie.

Consigne :

À partir du texte, vous construirez, à l'aide du fond de carte fourni, un croquis auquel vous donnerez un titre et qui sera accompagné d'une légende organisée.

L'Union européenne est devenue au fil des ans un espace fortement intégré sur le plan économique grâce à une coopération poussée des États membres. L'Union européenne réunit depuis le Brexit 27 États, mais son fonctionnement ne peut se comprendre sans prendre en compte le Royaume-Uni et la Suisse, fortement liés à cet ensemble. Sur le plan géographique, l'organisation de l'espace de l'Union révèle des territoires fortement différenciés. La région la plus active d'Europe, nommée la dorsale européenne, s'étend de Londres à Milan, en passant par le Benelux (Belgique, Pays-Bas, Luxembourg) et la vallée du Rhin. Véritable mégapole, la zone se révèle densément peuplée et urbanisée. C'est surtout l'espace le plus riche et le plus développé. Il attire des migrants et des capitaux venus du monde entier, qui stimulent sa croissance. Il s'organise autour de métropoles de rang européen, en forte croissance démographique, dont les plus dynamiques sont Bruxelles, Amsterdam, Francfort. La mégapole tire une partie de sa puissance de sa connexion à la *Northern Range*, interface maritime de première importance qui s'étend du Havre à Hambourg. Londres, une des deux métropoles européennes de rang mondial, fait partie de la mégapole, tandis que Paris y est relié, en particulier par les LGV : le Thalys vers Bruxelles et l'Eurostar vers Londres *via* le tunnel sous la Manche.

Une zone intermédiaire et périphérique, moins connectée et moins urbanisée, borde la dorsale. D'une part, cet espace la borde à l'ouest et au sud, couvrant le tiers de la France (depuis le littoral atlantique jusqu'à la Méditerranée), les deux tiers nord de l'Espagne et tout le centre de la péninsule italienne. D'autre part, elle concerne les espaces qui vont du sud de la Suède et de la Finlande jusqu'à l'Autriche, en passant par l'Allemagne, l'ouest de la Pologne et la République tchèque. Ces espaces connaissent néanmoins une croissance, fondée en particulier sur une agriculture riche et de grands centres industriels. C'est le cas de la Catalogne autour de Barcelone, du sud de la France autour de Marseille, des aires urbaines des grandes technopoles ou des centres d'affaires comme Lyon, Toulouse ou Munich (dans le

Modèle CCYC : ©DNE																				
Nom de famille (naissance) : <i>(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)</i>																				
Prénom(s) :																				
N° candidat :											N° d'inscription :									
 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	(Les numéros figurent sur la convocation.)																			
Né(e) le :			/			/														

1.1

sud de l'Allemagne) et Berlin. Une vaste périphérie moins développée souffre de son éloignement des principaux pôles de l'Union européenne. Elle regroupe différents types d'espaces : le nord de la Scandinavie et l'Irlande, un arc méditerranéen s'étendant du sud de l'Espagne à la Grèce en passant par le tiers sud de l'Italie qui bénéficie d'une certaine activité touristique, ainsi que la plupart des pays d'Europe centrale et orientale qui appartenaient à la sphère d'influence soviétique et ont connu une transition sociale et économique difficile. Toutefois, Varsovie, Prague et Budapest s'affirment comme de nouveaux centres de croissance et augmentent actuellement leur part dans la richesse produite par l'Union européenne. Un retard plus marqué singularise les pays balkaniques de l'Union comme la Roumanie et la Bulgarie ; les faiblesses du développement et la faiblesse des revenus y sont criants, en particulier dans les espaces ruraux.




Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : **N° d'inscription** :

 (Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

Annexe 1 – Légende



Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :

N° d'inscription :



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Né(e) le :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

1.1

Annexe 2 – Fond de carte

Titre :

